

**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUANTE-QUATRIÈME SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**TENUE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
575, RUE SAINT-AMABLE, SALLE 5.15
QUÉBEC (QUÉBEC)**

LE MERCREDI 14 NOVEMBRE 2007

Adopté tel que modifié à la séance du Conseil du 24 janvier 2008

Membres présents : M. Laurent McCutcheon, président

Mme Catherine Barrette

M^e Micheline Bélanger

M. Normand Bolduc

M^e Pierre Cloutier

M^e France Desjardins

M^e Suzie Ducheine

M^e Jacques Forgues

M. Joseph Gabay

M^e Hélène Gouin

M^e Pauline Perron

M. Antoine Roumi

M^e Andrée St-Georges

M^e André Forget, secrétaire

Membres absents : M^e Monique Corbeil
Mme Marie Élise Lebon

Sont aussi présentes : M^e Sylvie Gosselin, avocate
M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Invité : M^e Pierre A. Michaud, ancien juge en chef du Québec et
membre du Conseil canadien de la magistrature

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 10.

M. Laurent McCutcheon, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il souligne qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de M^e France Desjardins, vu son départ à la retraite, le 4 janvier 2008. M^e Desjardins remercie les membres et souligne que ce fut un plaisir de travailler avec eux au cours des dernières années.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est suggéré que le Conseil discute de la portée des termes « manquement [...] à un devoir imposé par la présente loi [...] » qu'on retrouve notamment à l'article 8.2 de la *Loi sur la Régie du logement*¹, plus particulièrement eu égard à l'article 63 de cette loi, qui prévoit entre autres que *le régisseur apporte à chacun un secours équitable et impartial de façon à faire apparaître le droit et à en assurer la sanction.*

Il est convenu qu'une recherche devrait être effectuée sur cette question et que ce point soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Sur proposition de M. Joseph Gabay, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. Approbation des procès-verbaux de la séance du 19 septembre 2007 et de la séance tenue par courrier électronique du 17 au 26 octobre 2007

Sur proposition de M^e Pierre Cloutier, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 19 septembre 2007.

Afin de constituer le Comité d'enquête dans les dossiers 2007 QCCJA 313 et 2007 QCCJA 329, à la suite des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes déclarant celles-ci recevables, une séance spéciale tenue par courrier électronique a eu lieu du 17 au 26 octobre 2007.

Quant à la procédure appliquée pour la tenue de la séance électronique, le président du Conseil rappelle qu'elle a été adoptée par le Conseil à sa séance du 16 mars 2006 et qu'elle visait à éviter des délais indus entre le moment où la

¹ L.R.Q., c. R-8.1.

plainte est déclarée recevable par le Comité d'examen et celui où le Comité d'enquête est constitué par le Conseil. Les *Règles de régie interne* du Conseil ont d'ailleurs alors été modifiées pour permettre la tenue de telles séances.

Après discussion, les membres conviennent qu'à l'avenir, les séances du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes se tiendraient la veille des séances du Conseil. Ainsi, une plainte ayant été déclarée recevable pourra être soumise au Conseil dès le lendemain et le Comité d'enquête sera constitué sans délai. À l'occasion, on pourra aussi tenir des séances du Conseil par visioconférence pour la formation de comité d'enquête.

Sur proposition de M^e Jacques Forgues, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue par courrier électronique du 17 au 26 octobre 2007.

Le procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 19 septembre 2007 sera soumis pour approbation à huis clos.

M^e Pierre A. Michaud se joint à la séance à 9 h 55. Le Conseil passe donc au point 7 de l'ordre du jour.

7. Invité : M^e Pierre A. Michaud, ancien juge en chef du Québec et membre du Conseil canadien de la magistrature

Le Conseil accueille M^e Pierre A. Michaud, ancien juge en chef du Québec et membre du Conseil canadien de la magistrature.

M. McCutcheon présente M^e Michaud aux membres du Conseil. L'allocution de celui-ci s'intitule « *Le Conseil canadien de la magistrature et la déontologie judiciaire* ». Le texte de l'allocution sera distribué aux membres ultérieurement.

M^e Michaud quitte la salle et la séance reprend à 11 h 30.

4. Sujets d'information

4.1 Rapport annuel du Conseil de la justice administrative

Le 30 octobre 2007, le Rapport annuel du Conseil pour l'exercice 2006-2007 a été déposé à l'Assemblée nationale. Un exemplaire du rapport a été acheminé aux membres du Conseil et le texte intégral du rapport est disponible dans le site Internet du Conseil.

4.2 Nomination de M^e Michel Bouchard, sous-ministre

M^e Michel Bouchard est nommé, à compter du 12 novembre 2007, sous-ministre du ministère de la Justice, en remplacement de M^e Danièle Montminy.

4.3 Mise à jour du cahier de lois

Des modifications au cahier de lois appliquées par le Conseil ont été transmises aux membres à la suite de l'entrée en vigueur du *Code de déontologie des commissaires de la Commission des relations du travail*.

4.4 Revue de presse

Une mise à jour du Cahier d'information juridique a été acheminée aux membres. La revue de presse et de jurisprudence est présentée par M^e Sylvie Gosselin.

5. Suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 12 novembre 2007, est distribué. Vingt (20) nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil au cours de l'exercice 2007-2008. Les dossiers d'enquête actuellement actifs sont ceux portant les n^{os} 136, 273, 313 et 329.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 308, 323 à 328 et 332 à 333.

5.1 Constitution de comités d'enquête

Deux plaintes ont été déclarées recevables par le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes lors de sa dernière séance du 19 septembre 2007. À la suite à la séance électronique tenue par le Conseil, des comités d'enquête ont été constitués comme suit :

➤ **Dossier n° 2007 QCCJA 313**

Les personnes ayant été nommées membres du comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte du dossier 2007 QCCJA 313 sont les suivantes :

- M^e Pierre Cloutier, président
- M. Laurent McCutcheon
- M^e Marie Beaudoin

Toutefois, après réflexion, M^e Beaudoin a fait part au Conseil de sa décision de ne pas faire partie du Comité.

En conséquence, il y a lieu d'adopter une nouvelle résolution constituant un Comité d'enquête dans cette affaire.

Les autres membres de la Commission des lésions professionnelles apparaissant sur la liste dressée à cette fin par la présidente de la Commission ont été contactés dans l'ordre où ils y apparaissaient². M^e Michèle Carignan a accepté de siéger au Comité si elle y est nommée.

N° de dossier CJA :	313
Nom du plaignant :	M. Jacques Goulet
Nom du commissaire faisant l'objet de la plainte :	M ^e Lise Collin
Tribunal :	Commission des lésions professionnelles

ATTENDU que lors de la séance spéciale du Conseil, tenue par courrier électronique du 17 au 26 octobre 2007, il a été résolu que le Conseil constitue un comité d'enquête chargé de faire enquête sur les allégations de la plainte formulée le 14 mars 2007 par M. Jacques Goulet contre M^e Lise Collin et de statuer sur celle-ci;

ATTENDU qu'il fut résolu que ce comité soit constitué de M^e Pierre Cloutier, membre du Conseil de la justice administrative et président du Comité d'enquête, de M^e Marie Beaudoin, commissaire à la Commission des lésions professionnelles et de M. Laurent McCutcheon, président du Conseil de la justice administrative;

² À l'exception de M^e Luce Boudreau, qui a déjà siégé à un autre Comité d'enquête ayant eu à se pencher sur la même question du délai de délibéré.

ATTENDU que M^e Marie Beaudoin a refusé cette désignation et a communiqué son refus au Conseil par écrit, tel que prévu aux *Règles sur le traitement d'une plainte* adoptées par le Conseil;

ATTENDU qu'il y a lieu pour le Conseil de constituer un comité d'enquête formé de trois membres, chargé de faire enquête sur la plainte et de statuer sur celle-ci en son nom, conformément à l'article 186 de la *Loi sur la justice administrative*;

ATTENDU QUE la loi prévoit que le Conseil désigne un président parmi les membres du comité qui sont avocats ou notaires;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Laurent McCutcheon, dûment appuyée, il est résolu que, conformément aux articles 400 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* et 186 de la *Loi sur la justice administrative*, le Conseil constitue un comité d'enquête chargé de faire enquête sur les allégations de la plainte formulée le 14 mars 2007 par M. Jacques Goulet contre M^e Lise Collin et de statuer sur celle-ci au regard des articles 3 et 7 du *Code de déontologie des membres de la Commission des lésions professionnelles*, D. 722-2005, (2005) 137 G.O. II, 4500 [R.R.Q., c. A-3.001, r.0.1.1] ainsi que de l'article 429.51 de la *Loi sur les accidents du travail et des maladies professionnelles*, L.R.Q., c. A-3.001, quant au délai pour rendre sa décision dans les dossiers de la Commission des lésions professionnelles portant les n^{os} : 214238-04B-0308, 214239-04B-0308, 220214-04B-0311, 237912-04B-0406 et 254522-04B-0502;

Le Comité d'enquête sera composé des personnes suivantes : M^e Pierre Cloutier, membre du Conseil de la justice administrative et président du Comité d'enquête, M^e Michèle Carignan, commissaire à la Commission des lésions professionnelles et M. Laurent McCutcheon, président du Conseil de la justice administrative.

➤ **Dossier n^o 2007 QCCJA 329**

Les personnes ayant été nommées membres du comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte du dossier 2007 QCCJA 329 sont les suivantes :

- M^e Pauline Perron
- M. Laurent McCutcheon
- M^e Alain Turcotte

5.2 Suivi des dossiers d'enquête

➤ Dossier n° 2003 QCCJA 136

Présidente : M^e Hélène Gouin

L'audience sur la requête en récusation s'est tenue le 17 septembre 2007 et a été prise en délibéré.

➤ Dossier n° 2006 QCCJA 273

Présidente : M^e Andrée St-Georges

Une requête en révision judiciaire a été signifiée au Conseil et, le 15 août 2007, la Cour supérieure a ordonné le sursis des procédures devant le Comité d'enquête. Un échéancier a été déposé à la Cour par les parties, lequel s'échelonne jusqu'en décembre 2007.

Le 15 novembre 2007, la Cour entendra les moyens préliminaires des plaignants.

6. Calendrier des séances

Les dates des prochaines séances du Conseil sont fixées jusqu'au 11 mars 2008, cette séance devant se tenir à Québec.

La date du 12 juin 2008 est ajoutée au calendrier. Cette séance se tiendra à Québec.

7. Invité : M^e Pierre A. Michaud, ancien juge en chef du Québec et membre du Conseil canadien de la magistrature

Le point 7 a déjà été abordé après le point 3.

8. Levée de la séance à 12 h

Le secrétaire du Conseil,


M^e André Forget